

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 6 février 2024, à 10 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M. KHAN;
- M. MOROZ;
- M. NARTH;
- M. PANKRATZ;
- M. le *ministre* SIMARD.

Le Comité a élu :

- M. BRAR à la présidence;
- M. PANKRATZ à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

- Karl Loepp, *président du conseil*;
- Robert Olson, *président-directeur général*.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 et l'a adopté sans modifications.

Le président,

Rapport présenté par :

M. BRAR

Le 6 février 2024